CONFÉRENCE

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ CHINOIS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Conférence de Shujie FENG, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Tsinghua (Pékin)

18 NOVEMBRE 2026

14H00-16H00

Uniquement en distanciel

Conférence organisée par le CREDIP-EDIEC, sous la direction de :

Blandine DE CLAVIÈRE, Maître de conférences en droit privé, Directrice adjointe du CREDIP-EDIEC, Université Jean Moulin Lyon 3

UNIVERSITÉ LYON 3 JEAN MOULIN | FACULTÉ DE DROIT

ÉQUIPE DE DROIT INTERNATIONAL EUROPÉEN ET COMPARÉ

CREDIP

CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ
FACULTÉ DE **DROIT** - UNIVERSITÉ JEAN MOULIN **LYON III**

INTERVENANT

Shujie **FENG**

Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Tsinghua (Pékin)



La conférence permettra de présenter les grands principes du droit international privé chinois, avant d'étudier de manière plus approfondie le droit international privé spécial de la propriété intellectuelle. Seront en particulier abordés les points suivants: la loi applicable aux inventions des salariés, la loi applicable à la contrefaçon, la loi applicable dans les affaires liées aux brevets essentiels aux standards, l'effet direct des traités en matière de propriété intellectuelle. Les règles de détermination de la compétence juridictionnelle seront également appréhendées.

Le Professeur Feng est un grand spécialiste de droit international privé et de droit de la propriété intellectuelle en Chine. Il a réalisé son Doctorat à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et est actuellement Professeur à la Faculté de droit de l'Université Tsinghua, à Pékin.

CONTACT

Équipe de droit international, européen et comparé
ediec@univ-lyon3.fr
04 78 78 72 51

Lien d'inscription : cliquez ici



+ D'INFOS SUR

FACDEDROIT-UNIV-LYON3.FR